

Jamais sans mon banian

Des habitants de Bras-Madeleine (Saint-Benoît) s'opposent à l'abattage d'un banian situé dans la cour de leur église. Le sort de l'arbre plus que centenaire reste encore incertain.

« L'usine à cannes », à côté, a disparu. Le carré de feu aussi. Mais le banian, qui abritait jadis dans son antre un temple malbar, doit rester.

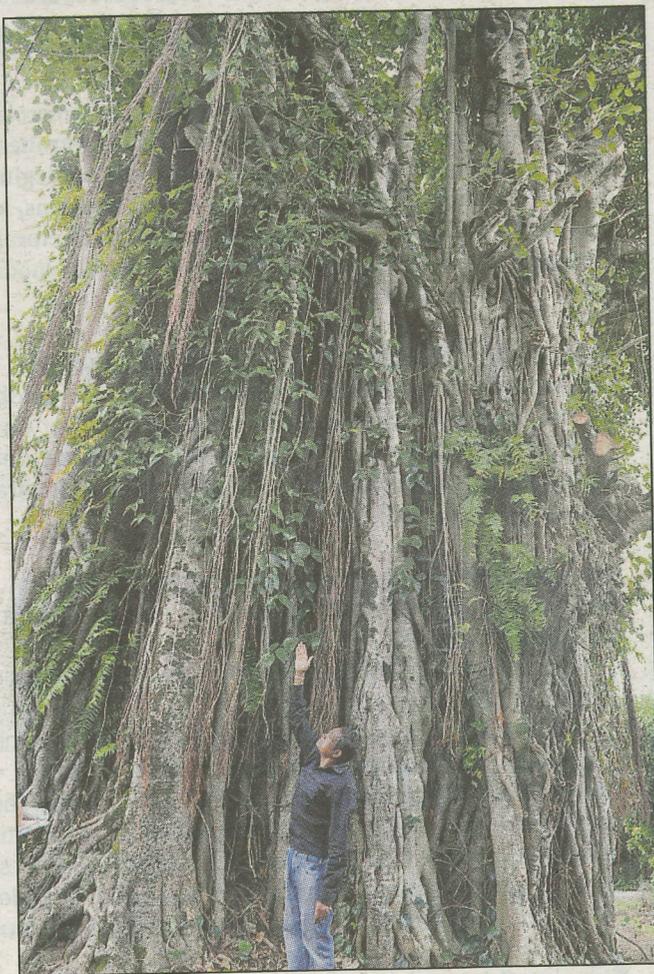
C'est du moins l'avis d'Aldo Camalon, un habitant du quartier de Bras-Madeleine, dans les hauteurs de Saint-Benoît. « Si on le coupe, jamais le quartier ne sera plus comme avant ! affirme-t-il. C'est un arbre sacré, il représente la vie. Dans les feuilles de bétel qui poussent dessus, on met le camphre à brûler. »

La semaine dernière, un bruit de tronçonneuse l'a sorti de son sommeil. L'arbre, haut d'une vingtaine de mètres et d'après lui plus que centenaire, était en pleine séance de dépeçage.

« En cours de décision »

Situé dans la cour de l'église, il n'est plus le bienvenu, même s'il était là le premier. « Le curé veut faire deux salles de catéchisme à l'arrière et clôturer. Il dit que c'est pour protéger les enfants. Mais cet arbre-là, il est en bonne santé, il n'a jamais fait de mal à personne ! », assure Aldo Camalon.

Le transporteur bénédictin se souvient d'avoir joué, enfant, à



« Il est en bonne santé et il n'a jamais fait de mal à personne ! »
(Photo Emmanuel Grondin)

« se balancer sur les branches ». Comble de l'histoire : son père a participé à la construction de cette église...

Face à la mobilisation des riverains, la mairie a organisé une réunion de médiation vendredi, qui n'a, semble-t-il, pas encore abouti. « Ce dossier est en cours de décision », lâche-t-on à l'hôtel de ville. Mais Aldo Camalon n'a pas l'intention de baisser sa garde.

Patrimoine

Fort des dizaines de sympathisants qu'il revendique dans toute l'île, il compte créer un comité de soutien. Parmi les personnes qui l'ont rejoint dans son combat : Julien Pragout-Frégeac, un formateur paysagiste du lycée agricole de Saint-Paul. « Ça m'embêterait de savoir que les élèves que je forme, on leur enlève le paysage », confie-t-il. Marin-pêcheur, il affirme par ailleurs que « les gros pieds de bois » comme celui-là sont utilisés depuis la mer pour se répérer.

Bien plus qu'un arbre, le banian de Bras-Madeleine est considéré comme « un patrimoine » par ses protecteurs.

Gaëlle GONTHIER